

L

e nombre d'allocataires de minima sociaux repart à la hausse

En 2010, près de 144 000 allocataires ont bénéficié d'une prestation considérée comme minima social (tableau 1). En un an, le nombre d'allocataires est en progression de 2,4 %. Dans le même temps, les montants versés augmentent de 1,7 % en 2010. Depuis la chute de 2007, c'est la première fois cette année que le nombre d'allocataires augmente significativement. En 2006, le nombre record de 149 000 allocataires d'un minimum social avait été atteint.

En diminution depuis 2004, le nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) augmente en 2010 de 3,4 %. Et ce malgré la signature de 3 800 contrats aidés supplémentaires cette année. En montant et en nombre d'allocataires, près de la moitié des prestations de minima sont versées sous forme de RMI.

En diminution depuis 2006, le nombre d'allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) augmente fortement en 2010, de 11,3 %. Cette allocation est à destination des chômeurs qui ont épuisé leurs droits au chômage. Les trois autres minima sociaux distribués par la CAF, à destination de publics plus ciblés, sont également en augmentation : l'AAH, l'API et le RSO.

En 2010, l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) a été revalorisée. Ainsi, le montant de l'allocation a augmenté de 2,2 % en avril puis en septembre. De plus, la légère augmentation du plafond de ressources associé au vieillissement de la population explique l'augmentation du nombre d'allocataires (+ 3,1 %).

Le nombre d'allocataires de l'Allocation Parent Isolé (API) augmente de nouveau en 2010 (+ 1,9 %). Cette hausse fléchit néanmoins en comparaison de celle des années précédentes.

En baisse l'an dernier, le nombre d'allocataires du RSO repart à la hausse en 2010 (+ 1,6 %). Le RSO versé est plus avantageux que le RMI pour les personnes seules, ce qui peut expliquer ce regain.

Seul en recul cette année, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse diminue en 2010 de 2,3 %. L'amélioration des droits acquis dans les régimes des retraites explique la diminution continue du nombre d'allocataires de l'Aide Sociale aux Personnes Agées (ASPA). Celle-ci a été revalorisée en 2010 : le minimum vieillesse atteint 709 euros par mois en 2010 (677 euros par mois en 2009). ■

Stéphanie LIEUTIER
Direction régionale de l'Insee

■ Tableau 1
Allocataires de minima sociaux :
+ 2,4 % en 2010

	Allocataires au 31/12		Montant en millions d'euros	
	2010	Évol. 2010/2009 en %	2010	Évol. 2010/2009 en %
Total prestations¹	143 913	2,4	787,2	1,7
Rev. minimum d'insertion	67 828	3,4	372,8	1,8
Allocation de solidarité aux personnes âgées	29 227	- 2,3	132,8	- 4,8
Allocation parent isolé	13 974	1,9	71,4	2,1
Allocation adulte handicapé	12 411	3,1	93,8	6,1
Alloc. solidarité spécifique	12 328	11,3	71,1	8,0
Revenu de solidarité	7 391	1,6	41,9	1,9

1. Un allocataire peut cumuler plusieurs prestations. D'autre part, certaines allocations ne sont pas détaillées dans ce tableau. C'est pourquoi la somme des allocataires pour chacune des allocations est différente du total.

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux ; CAF Réunion ; Pôle emploi ; CGSS